

BUREAU DES SALAIRES ET DES HORAIRES DE TRAVAIL
AVIS PUBLIC

Augmentation du salaire minimum dans le district de Columbia

À compter du 1er juillet 2026, le salaire minimum dans le district de Columbia passera de 17,95 \$ à 18,40 \$ de l'heure pour tous les travailleurs, quelle que soit la taille de l'employeur. La maire Muriel Bowser a promulgué la loi « Fair Shot Minimum Wage Amendement Act of 2016 » le 27 juin 2016, après son adoption à l'unanimité par le Conseil du district de Columbia (D.C. Council). Cette loi prévoit également des dispositions pour augmenter davantage le salaire minimum au cours des années suivantes.

En vertu de l'article 32-1003 du Code du district de Columbia (D.C. Code), le salaire minimum augmente chaque année proportionnellement à la hausse — le cas échéant — de l'Indice des prix à la consommation pour tous les consommateurs urbains (CPI) de la zone statistique métropolitaine de Washington, tel que publié par le Bureau des statistiques du travail (Bureau des statistiques du travail) du département du Travail des États-Unis. En 2025, l'indice CPI a augmenté de 2,4 % dans la zone statistique métropolitaine de Washington.

Le salaire minimum augmentera progressivement chaque année, proportionnellement à la hausse de l'Indice des prix à la consommation. En 2025, l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 2,4 % dans la zone métropolitaine de Washington.

À compter du 1er juillet 2026, le salaire minimum de base pour les employés percevant des pourboires passera de 10,00 \$ à 10,30 \$ de l'heure. Toutefois, si les revenus horaires issus des pourboires d'un employé (calculés sur une moyenne hebdomadaire), ajoutés au salaire minimum de base, n'atteignent pas le salaire minimum complet en vigueur dans le District, l'employeur est tenu de verser la différence. Pour les employés percevant des pourboires, le salaire minimum augmentera progressivement chaque année en fonction de l'évolution de l'Indice des prix à la consommation.

Le DOES (Département de l'emploi) met à disposition de tous les employeurs du District de nouvelles affiches concernant le salaire minimum. Tout employeur soumis aux dispositions de la loi doit afficher l'affiche relative au salaire minimum du District dans ou à proximité des locaux où travaillent les employés concernés. Tout employeur soumis aux dispositions de la loi du District sur le salaire minimum (D.C. Code § 32-1001 et suivants) doit afficher l'affiche relative au salaire minimum du District dans un endroit bien visible et accessible, à l'intérieur ou à proximité des locaux où travaillent les employés concernés.

REMARQUE : Les affiches sont disponibles à l'adresse suivante : [Affiche sur le salaire minimum 2026](#).

Veillez adresser toute demande de renseignements à : owh.ask@dc.gov.

Office of Wage Hour
202-671-1880
400 Virginia Avenue, SW
Washington, D.C. 20024